



**Sommet économique régional
Saguenay–Lac-Saint-Jean
18 juin 2015**

La Culture au cœur de l'identité et de l'économie du Saguenay- Lac-Saint-Jean

CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN
1640, AVE HAMILTON EST, ALMA (QUÉBEC) G8B 4Z1
(418) 662-6623

2 AVRIL 2015



Présentation de l'organisation

Ce mémoire a été préparé par le Conseil régional de la culture Saguenay - Lac-Saint-Jean (CRC) dans le cadre du Sommet économique régional 2015. Le CRC est un organisme culturel et régional, sans but lucratif, fondé en 1977 par l'initiative du milieu culturel régional.

Le CRC est un regroupement régional (SLSJ) dont les membres, individus et organismes, proviennent du milieu des arts, de la culture et des communications de la région, de partenaires institutionnels (éducation, villes, MRC) et de supporteurs de tout horizon qui s'associent pour défendre les intérêts de la culture, assurer une représentation de l'ensemble du secteur auprès des instances publiques et décisionnelles, favoriser le développement du secteur en accord avec son milieu et les partenaires, assurer le développement des compétences des professionnels du secteur et offrir des services au secteur de la culture en région.

Le CRC intervient principalement auprès du secteur culturel du Saguenay - Lac-Saint-Jean dont les principales composantes économiques sont les arts, la culture et les communications.

Le CRC travaille également en étroite collaboration au niveau national avec les autres CRC des régions du Québec et les organismes nationaux en arts et culture au Québec.

Résumé du mémoire

Avec le déploiement des communications et des nouvelles technologies, à l'heure d'Internet et des médias sociaux, de nouvelles opportunités culturelles se sont multipliées en changeant du même coup les processus économiques traditionnels. Plusieurs filières culturelles sont donc bouleversées et les principaux acteurs de la culture doivent revoir leur approche et progresser vers la nouvelle économie créative. La région dispose d'un réservoir de créativité et de ressources humaines en culture fort enviable, elles-mêmes alimentées par un réseau éducatif régional suffisamment bien doté en cursus artistique mais cependant fragilisé par des moyens financiers de plus en plus précaires.

Les économies locales doivent se repositionner, rebâtir sur la diversification, développer de nouvelles niches et s'inscrire dans la nouvelle économie du savoir. Ces dernières années, on a vu plusieurs villes et communautés, entre autres européennes et américaines, baser leurs nouvelles stratégies de développement sur la capacité de la culture à revigorer des économies en chute libre, suite à la disparition de certaines filières industrielles entre autres, et se redonner une nouvelle vitalité économique. La culture constitue à cet égard un facteur sur lequel les économies régionales doivent s'appuyer.

On considère que la culture contribue de 3 à 7 % des emplois dans les économies nationale ou régionale, et voire plus : au Royaume-Uni, 4,5% de tous les emplois, États-Unis, 2,4 % et Union Européenne, 7%. Le Conference Board du Canada juge que l'empreinte économique du secteur culturel du Canada avait une valeur de 84,6 milliards de dollars en 2007, ce qui représente 7,4 % du produit intérieur brut réel du Canada. Au Québec, le PIB de la culture atteignait en 2009 12,5 milliards sur un PIB global de 249,2 milliards, soit 5% du PIB québécois. En région, la culture représentait, en 2012, 2% du PIB de la région, soit 211,6 millions \$ comparativement à 136,4 millions \$ pour l'agriculture, 120,2 millions \$ pour la foresterie, 392 millions \$ pour la fabrication du papier et 231 millions \$ pour les mines.

L'approche économique du modèle intersectoriel du Québec qui évalue l'impact d'un secteur, montre des données (non régionalisées) sous un angle différent concernant la création d'emplois. Ainsi, le secteur de la culture génère, pour un même investissement, plus d'emplois (salarié et autonome) que la foresterie (X 2), l'agriculture (X 1,8), les mines (X 5) et la fabrication du papier (X 3), entre autres. Pour le Saguenay - Lac-St-Jean l'enjeu de la main-d'œuvre culturelle est crucial. Cette main-d'œuvre représente en effet la pierre angulaire de toute l'économie culturelle et créative locale.



Avec l'arrivée des nouvelles technologies et le développement du numérique dans toutes les sphères économiques, il est maintenant possible de décentraliser et de délocaliser une partie de la filière production culturelle vers les régions. Dans la nouvelle économie du savoir, des projets bien articulés et positionnés qui exploitent correctement les ressources ont davantage de succès et ont des effets d'entraînement et des impacts à long terme au niveau local. La région possède des atouts sur le plan culturel qu'il faut protéger et faire évoluer vers l'économie créative. La culture est l'un des principaux facteurs d'attractivité de la plupart des destinations touristiques et elle attire également des résidents et des investissements extérieurs. Le duo du tourisme et de la culture est donc devenu un moteur économique extrêmement puissant.

Dans de nombreuses régions urbaines, les institutions culturelles ont servi de fer de lance à la réhabilitation de zones laissées pour compte, revitalisant les économies locales et revalorisant les biens immobiliers. Dans les zones rurales, le tourisme est utilisé pour soutenir les modes de vie et l'artisanat traditionnel et maintenir les populations locales menacées par l'exode rural. Le tourisme culturel peut être particulièrement important pour les zones rurales qui ne disposent généralement guère d'autres sources de revenus. La région possède un potentiel patrimonial et artisanal qu'il faut préserver, valoriser et exploiter tant aux plans culturel que touristique.

La nouvelle économie du savoir réfère principalement aux INDUSTRIES DE LA CRÉATIVITÉ, ce qui constitue aujourd'hui la frontière la plus avancée des activités culturelles. L'économie globale actuelle leur offre ici de nouvelles avenues en ouvrant des marchés étendus à des produits spécifiques qui proposent de nouvelles expériences culturelles ou qui s'adressent à des niches particulières ou à des clientèles spécifiques. Avec l'apport du numérique se présentent de nouvelles approches de production et de diffusion et se dégage un nouvel espace économique où les petites nations et les communautés particulières peuvent tirer leur épingle du jeu.

Dans le contexte actuel et du potentiel à venir, la culture étant une source d'emplois, d'exportations et de revenus à l'échelon national, elle l'est de plus en plus aux niveaux régional et local avec l'économie créative, en raison des technologies qui démocratisent la production culturelle et des ponts numériques qui favorisent la marchandisation et la communication vers le marché mondial. Notre région, pour assurer sa place dans cette nouvelle économie, doit accorder une place prépondérante à la culture et à sa main-d'œuvre spécialisée et créative.

L'économie créative s'inscrit dans une approche de développement durable car la culture est reconnue comme étant son quatrième pilier. Le Québec est proactif dans ce domaine en instituant son Agenda 21 de la culture reconnaissant ainsi le caractère spécifique de la dimension culturelle et son importance dans toutes les sphères de la société. La part économique des secteurs de la culture et des communications dans une économie est un indicateur de développement durable reconnu au Québec permettant d'évaluer la performance de celle-ci dans un contexte de développement durable. Une culture forte est le signe d'une économie forte, vivante et soucieuse des générations futures. Nous sommes désormais dans la société de l'économie du savoir et les régions comme le Saguenay - Lac-St-Jean doivent elles aussi prendre ce virage culturel afin d'accéder à une prospérité durable.

À cet égard, les leaders régionaux, élus et représentants de la société civile ont un beau défi devant eux. Au terme de ce Sommet, les décideurs régionaux reconfigureront bientôt une nouvelle approche de concertation et de planification au niveau du développement régional, en étroite collaboration avec les partenaires et intervenants socioéconomiques. Nous devons travailler ensemble autour d'objectifs communs à partir d'une vision qui nous ressemble et qui nous rassemble.

Nous proposons quelques pistes de travail sur lesquelles nous orienterons nos actions prochainement :

- réaliser un plan d'action régional et quinquennal en culture avec les partenaires régionaux et les représentants de secteurs économiques, sur la base du diagnostic régional en culture et sur l'approche de l'économie créative, qui se traduira dans une entente-cadre régionale de développement en culture avec les instances gouvernementales et les partenaires régionaux;
- constituer un Fonds Culture régional pour assurer la mise en œuvre du plan quinquennal ;



- avec les outils technologiques actuels et considérant que les données socioéconomiques régionales dans le domaine de la culture sont fragmentaires et parsemées, il sera nécessaire pour soutenir et accompagner notre développement culturel, en tenant compte des particularités de notre territoire, de créer une plateforme géomatique qui recueillera les données nécessaires à la compréhension de la dynamique socioéconomique du secteur culturel;
- axer nos principales actions en culture sur le capital humain (travailleurs salariés et autonomes, bénévoles, petites organisations), force première du secteur culturel;
- revaloriser et exploiter davantage le potentiel de notre patrimoine régional (matériel, immatériel, site, paysager) et le caractère francophone de notre région;
- reconnaître au secteur culturel un rôle social et économique important en région, qui contribue à la qualité de vie, qui rend les collectivités fières de leur identité et attractives pour les travailleurs et qui stimule l'émergence de l'économie créative;
- soutenir le virage vers une économie créative qui s'inscrit dans la logique des nouvelles technologies et du numérique et qui façonnera l'économie du futur.
- que le CRC et le secteur culturel soient partie prenante dans le cadre des mesures qui seront mises en place pour assurer le suivi du Sommet.

CULTURE, SAVOIR, ÉCONOMIE ET RÉGION VERS UNE ÉCONOMIE CRÉATIVE

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. – UNESCO »

« La créativité et la culture sont des leviers importants du développement personnel et social et une force motrice de la croissance économique dans la société de la connaissance. Elles sont au centre de la compétitivité « globale » et façonnent les territoires et les économies locales d'une nouvelle manière créative. - OCDE »

Préambule

Comme vous le savez, la culture est omniprésente. Elle prend son essence dans l'interaction de l'homme avec son territoire et s'exprime à travers des processus qui donnent corps au matériel et à l'immatériel. Elle nourrit, habille et détermine la nature des relations entre l'homme et son territoire. Avec le déploiement des communications et des nouvelles technologies, à l'heure d'Internet et des médias sociaux, où s'exprime un individualisme inimaginable jusqu'ici, de nouvelles opportunités culturelles se sont multipliées en changeant du même coup les processus économiques traditionnels. Plusieurs filières culturelles sont donc bouleversées et les principaux acteurs de la culture doivent revoir leur approche et progresser vers la nouvelle **économie créative**.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est appelée, dans le cadre du Sommet économique régional 2015, à se mobiliser et à proposer des orientations en terme de développement économique pour les dix



prochaines années. **Le Conseil régional de la culture (CRC), dont le mandat est notamment de favoriser le développement culturel de la région, soumet ce mémoire qui contient des pistes de travail pour soutenir la croissance de notre économie culturelle en région.** Afin de répondre aux questions relevées pour chacun des trois thèmes du Sommet, il nous apparaît tout d'abord important de bien situer le rôle de la culture dans son économie et ses rapports avec certains secteurs économiques et ses **impacts sur l'ensemble de la collectivité.**

En 2012-2013, lors d'un processus de consultation auprès du milieu culturel et des partenaires qui a duré six mois, la région réalisait un diagnostic du secteur et identifiait cinq enjeux : consolider les ressources humaines en culture, reconnaître le rôle de la culture dans le développement social et économique, adapter le financement en fonction des spécificités de la région, développer des partenariats accrus avec les sphères économiques et touristiques et favoriser une meilleure préservation du patrimoine. Ces enjeux, validés par le milieu culturel et les principaux partenaires, dont le ministère de la Culture et des Communications et la Conférence régionale des élus du SLSJ, viendraient colorer, pour les prochaines années, nos principales interventions en matière de développement régional. Suite à cela, le CRC réalisa un nouveau plan stratégique triennal dans lequel l'orientation principale sera de reconnaître **la culture comme un élément essentiel du développement régional.** C'est donc dans cette perspective que notre intervention va prendre tout son sens, dans l'optique que la culture, qu'elle soit japonaise, américaine, slave, européenne ou québécoise, opère maintenant en symbiose avec plusieurs acteurs économiques pour atteindre sa pleine efficience dans la collectivité.

À titre indicatif, le mot culture dans cet exposé, fait référence aux domaines des arts et des communications, au patrimoine matériel (lieux, sites, paysages culturels) et immatériel et, au sens large, à la définition de l'UNESCO. Ainsi les termes tourisme culturel et tourisme spirituel (ou religieux) sont abordés également sous l'angle de la culture.

Introduction

On dit que la colonie artistique montréalaise est fortement teintée de talents issus du Saguenay - Lac-St-Jean. En fait, cette contribution culturelle exceptionnelle est le reflet du dynamisme culturel régional, de la richesse et de la vigueur de l'apport de la région à l'essor du Québec. La consécration de Montréal au titre de métropole culturelle résulte en quelque sorte du potentiel créatif du Québec. La région, dans ce sens, dispose donc d'un réservoir de créativité et de ressources humaines en culture fort enviable, elles-mêmes alimentées par un réseau éducatif régional suffisamment bien doté en cursus artistique (cependant peu enseignée au primaire et secondaire) mais toutefois fragilisé par des moyens financiers de plus en plus précaires.

Le Saguenay - Lac-St-Jean vit depuis vingt-cinq ans une période de remise en question, de démographie à la baisse, de décroissance éprouvante, cherchant ses voies et ses repères pour assurer son avenir. Notre isolement par rapport aux grands centres, notre homogénéité socioéconomique traditionnelle, **notre culture fortement francophone**, notre regard particulier sur le monde, notre légendaire esprit de débrouillardise, la fuite de nos cerveaux, tous ces facteurs sont désormais perçus, à tort ou à raison, comme des handicaps ou des contraintes.



Par ailleurs, sont apparus ces dernières années de nouveaux paradigmes du développement, entre autres dans le sillage de la mondialisation des économies et d'une féroce concurrence créée par l'ouverture des marchés, la généralisation des technologies numériques, l'émergence de nouveaux acteurs économiques et des nouveaux réseaux de communication. Ce phénomène exerce désormais une très forte pression sur notre économie, bouscule nos acquis et du coup notre cohésion sociale actuelle. **Dans ce contexte, les économies locales doivent se repositionner, rebâtir sur la diversification, développer de nouvelles niches et s'inscrire dans la nouvelle économie du savoir. La culture constitue à cet égard un facteur sur lequel les économies régionales doivent s'appuyer.**

Depuis les années 1950 et 1960, l'économie culturelle a fortement progressé dans les villes et les régions en mettant en valeur leur identité locale et patrimoniale et en s'appuyant sur l'expansion du tourisme international. En fait, ces deux secteurs, fonctionnant traditionnellement indépendamment l'un de l'autre, ont, dans certaines villes et collectivités, uni leurs efforts et ainsi pu se procurer mutuellement des effets positifs et apporter une plus-value aux économies régionale et locale. Les années 1980-1990 ont consacré la venue d'une nouvelle économie, celle du savoir, grâce à l'essor des communications et des technologies, à laquelle se greffe la culture et qui lui donne tout son sens dans ce que l'on nomme maintenant **l'économie créative**.

Économie, culture et emploi

Les statistiques provenant de différentes organisations économiques – en Europe comme en Amérique – nous montrent clairement que la culture, prise au sens large, progresse depuis les années 60 et occupe maintenant une place importante dans les économies nationale, régionale et locale. **La culture** au niveau du tourisme est un facteur important car elle conditionne, d'une bonne part, les raisons d'un voyage d'agrément et **représenterait entre 10 et 14 % des dépenses de voyage** après le transport, l'hébergement et la restauration. Ces dépenses ou exportations, procurent un apport financier supplémentaire aux activités culturelles et contribuent ainsi à la pérennité des cultures locales.

Ces trente dernières années, on a vu plusieurs villes et communautés, entre autres européennes et américaines, basés leurs nouvelles stratégies de développement sur **la capacité de la culture à revigorer des économies en chute libre**, suite à la disparition de certaines filières industrielles entre autres, et se donner une nouvelle vitalité économique (Bourges, Avignon, Bilbao, Barcelone, Arles en Europe ; projet Main Street aux États-Unis, etc.). Les initiatives mises de l'avant prenaient souvent la forme de district, de quartier ou de hameau culturel où l'on visait la complémentarité par des produits ou services culturels renouvelés, ou de partenariat culture-tourisme autour d'une stratégie visant la valorisation de produits spécifiques locaux ou régionaux, en sus des services et produits culturels traditionnels (Théâtres de l'ouest Londonien, Documenta de Kassel, etc.). Plusieurs expériences bien documentées mériteraient notre attention et pourraient alimenter notre réflexion dans la mise en œuvre d'un développement culturel renouvelé au Saguenay - Lac-St-Jean.

On considère également que **la culture contribue de 3 à 7 % des emplois dans les économies nationale ou régionale**, et voire plus : au Royaume-Uni, 4,5% de tous les emplois, États-Unis, 2,4 % et Union Européenne, 7%. Le Conference Board du Canada juge que **l'empreinte économique du secteur culturel du Canada avait une valeur de 84,6 milliards de dollars en 2007**, ce qui représente **7,4 % du produit intérieur brut réel du Canada**. L'estimation tient compte des contributions directes, indirectes et secondaires importantes du secteur culturel qui, collectivement, se traduisent par plus **1,1 million d'emplois dans**



l'économie canadienne. La culture est un marché, tant mondial que local, en croissance, accessible en région avec la plus-value du développement du numérique.

Au Québec, le PIB de la culture atteignait en 2009, 12,5 milliards sur un PIB global de 249,2 milliards, soit 5% du PIB québécois. En région, la culture représentait, en 2012, 2% du PIB de la région, soit 211,6 millions \$ comparativement à 136,4 millions \$ pour l'agriculture, 120,2 millions \$ pour la foresterie, 392 millions \$ pour la fabrication du papier et 231 millions \$ pour les mines. Il est important de noter que notre part du PIB est plus faible par rapport à des régions comparables comme l'Abitibi, la Mauricie, le Bas-St-Laurent, l'Outaouais et l'Estrie.

On dénombrait près de 118 700 emplois en culture au Québec en 2006 (3% de la population active). Selon les données de 2006 par Statistique Canada, le SLSJ comptait environ **1 785 emplois déclarés en culture (1,5%)**, 2 000 en Mauricie, 3 395 en Estrie, 1 555 dans le Bas-Saint-Laurent, 6 565 en Outaouais, 530 en Gaspésie-Les-Îles, 3 605 dans Lanaudière, 1 110 en Abitibi, 735 en Côte-Nord, 5 770 dans les Laurentides et 17 690 en Montérégie. À notre avis, considérant que le milieu culturel regorge de travailleurs autonomes qui passent souvent sous le radar des sondages statistiques, le nombre d'emplois en culture serait certes plus important.

L'approche économique du modèle intersectoriel du Québec qui évalue l'impact d'un secteur économique, montre des données (non régionalisées) sous un angle différent concernant la création d'emplois. **Ainsi, le secteur de la culture génère, pour un même investissement, plus d'emplois (salarie et autonome) que la foresterie (X 2), l'agriculture (X 1,8), les mines (X 5) et la fabrication du papier (X 3), entre autres.**

Cependant, les salaires en culture sont loin d'être comparables avec ces autres secteurs, sauf dans le sous-secteur des communications. Les conditions de travail sont peu avantageuses à bien des points de vue, que l'on soit salarié ou travailleur autonome (assurance-collective, rentes, emploi occasionnel, contrats périodiques, etc.), certaines filières étant constituées de près de 65% de travailleurs autonomes (arts visuels et métiers d'art), ce qui confine souvent ces travailleurs au double statut fiscal. Ces caractéristiques de l'emploi culturel entraînent une mobilité de la main-d'œuvre (attire des grands centres, changement de carrière, emploi plus rémunérateur) et la perte d'expertise pour les organisations culturelles qui doivent recomposer leurs équipes périodiquement et également assumer une difficile relève des postes stratégiques de l'entreprise. **Pour le Saguenay - Lac-St-Jean, l'enjeu de la main-d'œuvre culturelle est crucial. Cette main-d'œuvre représente en effet la pierre angulaire de toute l'économie culturelle et créative locale.**

Jobboom a réalisé un répertoire québécois dans lequel on énumère les 150 professions qui conduisent à une carrière en culture. Les travailleurs en culture sont en majorité fortement scolarisés. Dans certains sous-secteurs de la culture, par exemple en théâtre ou en production audio et télévisuelle, la réalisation d'une œuvre (publicité, film, vidéo d'art, disque, œuvre télévisuelle, pièce de théâtre, œuvre musicale, etc.) suppose l'apport d'une main-d'œuvre diversifiée, qualifiée, spécialisée et disponible. À l'inverse, l'artiste en arts visuels ou en métiers d'art sollicite peu de main-d'œuvre complémentaire mais assume souvent toutes les étapes (recherche, création, production, mise en marché, vente) pour assurer son revenu. Le CRC offre aux travailleurs culturels de la région des formations et perfectionnements d'appoint pour actualiser leurs connaissances, développer leurs compétences afin de demeurer compétitifs dans leur domaine de travail.

La culture est un domaine très diversifié et son développement passe par différentes filières dont leurs spécificités nous obligent à les aborder selon leurs propres règles : la filière du livre répond à une



logique qui est différente de celle de la danse, des musées, du cinéma ou des salles de spectacles. La vitalité de ces filières varie d'une région à l'autre au Québec mais certaines d'entre elles sont majoritairement concentrées dans les grands centres (arts visuels, de la scène, audiovisuel). Ainsi, la production audiovisuelle et télévisuelle, qui est majoritairement centralisée à Montréal, là où on retrouve les plus grands diffuseurs (télé, radio), producteurs (cinéma, télé), et une main-d'œuvre en abondance, a historiquement été favorisée dans son déploiement et son intégration à bien des niveaux.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies et le développement du numérique dans toutes les sphères économiques, il est maintenant possible de décentraliser et de délocaliser une partie de la filière production audiovisuelle et télévisuelle vers les régions en autant que la volonté régionale et les investissements soient au rendez-vous. Il en va de même pour bien des filières culturelles.

Dans la nouvelle économie du savoir, des projets bien articulés et positionnés qui exploitent correctement les ressources ont davantage de succès et ont des effets d'entraînement et des impacts à long terme au niveau local. La région possède des atouts sur le plan culturel qu'il faut protéger et faire évoluer vers l'économie créative.

Les filières du théâtre, des arts visuels, de la musique, des métiers d'art, de la muséologie, de la culture autochtone, de l'audiovisuel, du patrimoine et du livre représentent une force tangible capable d'apporter un souffle nouveau dans la diversification de notre économie régionale. D'autres créneaux culturels sont également possible en terme de développement régional, notamment la danse, le design ou les arts graphiques.

Culture, impact, tourisme

La culture joue un rôle essentiel auprès d'autres économies. Les impacts de la culture sur le tourisme sont bien documentés et démontrent l'intérêt de développer cette filière importante parce qu'elle bénéficie mutuellement aux deux secteurs. **La culture constitue donc un atout important du développement touristique et souvent un de ses principaux bénéficiaires. La culture est l'un des principaux facteurs d'attractivité de la plupart des destinations, non seulement du point de vue touristique, mais aussi du fait qu'elle attire également des résidents et des investissements extérieurs.**

Durant la majeure partie du 20^e siècle, tourisme et culture étaient considérés comme des composantes des destinations largement distinctes l'une de l'autre. On estimait que les ressources culturelles faisaient partie du patrimoine culturel des destinations, dépendant largement de l'éducation de la population locale et constituant le socle de l'identité culturelle locale et nationale.

On considérait en revanche le tourisme comme une activité de loisir indépendante de la vie de tous les jours et de la culture de la population locale. Cette vision des choses a progressivement évolué vers la fin du siècle, à mesure qu'il est devenu de plus en plus évident que les atouts culturels exerçaient une influence, attirant les touristes et permettant aux destinations de se distinguer les unes des autres. À partir des années 80 notamment, le « tourisme culturel » a été considéré comme une source importante de développement économique pour de nombreuses destinations locale ou régionale.

Le duo du tourisme et de la culture est donc devenu un moteur économique extrêmement puissant. Selon Europa Nostra (2005), « plus de 50% de l'activité touristique en Europe est générée par le patrimoine culturel et le tourisme culturel devrait être la composante du secteur du tourisme à connaître la plus forte croissance ». On peut trouver ailleurs dans le monde d'autres appréciations tout aussi positives.



Elles s'appuient généralement sur les estimations de l'Organisation mondiale du tourisme de l'ONU (OMT) selon lesquelles le tourisme culturel représente 40 % du tourisme international.

Aux États-Unis, les enquêtes consacrées aux voyageurs amateurs d'histoire/de culture montrent que 30 % des touristes américains sont influencés lorsqu'ils choisissent une destination par une manifestation ou une activité artistique, culturelle ou patrimoniale précise. Le volume de voyages à caractère historique/culturel s'est accru de 13 % de 1996 à 2002, passant de 192.4 millions à 216.8 millions de personnes/voyages, soit un rythme de croissance légèrement plus rapide que celui de l'ensemble des voyages intérieurs.

Le rôle important de l'art et du patrimoine culturel est également confirmé par une étude au Canada, selon laquelle près de 100 millions de voyages effectués par des résidents américains en 2003 étaient liés à la culture, ce qui représente 50 % du total. Plus de 50 % des visiteurs américains amateurs d'art ont également visité des musées et 50 % des festivals. Cette corrélation est également forte entre les touristes appréciant les arts plastiques et ceux qui sont amateurs de vin/de gastronomie. Les passionnés d'arts plastiques ont également une propension à s'intéresser aux arts vivants. Du fait, des retombées culturelle, économique et sociale générale, les politiques publiques, visant à promouvoir les liens entre culture et tourisme, ou le développement plus ciblé du « tourisme culturel », se sont imposées en Europe comme une évidence à l'échelon continental, national ou régional.

La sauvegarde et l'utilisation judicieuse du patrimoine matériel et immatériel ont donc contribué largement aux économies culturelles et touristiques ces 20 dernières années grâce, entre autres, à des politiques et des actions structurantes pilotées par des communautés soucieuses de leur développement durable. Notamment, l'Australie et le Canada ont relié la culture et le tourisme au développement d'opportunités économiques pour les peuples autochtones. En Afrique, en Amérique latine et en Asie, le tourisme culturel est souvent considéré comme un moyen de mettre en valeur la conservation du patrimoine aussi bien que d'augmenter les revenus des populations locales.

Dans de nombreuses régions urbaines, les institutions culturelles ont servi de fer de lance à la réhabilitation de zones laissées pour compte, revitalisant les économies locales et revalorisant les biens immobiliers. Dans les zones rurales, le tourisme culturel participe à soutenir les modes de vie et l'artisanat traditionnel et à maintenir les populations locales menacées par l'exode rural. Ainsi, les visiteurs des festivals d'été des Highlands en Écosse où l'on parle encore le gaélique ne procurent pas seulement des rentrées d'argent bien nécessaires à des régions isolées mais contribuent également à la préservation de la langue et des traditions locales. **Le tourisme culturel peut être particulièrement important pour les zones rurales qui ne disposent généralement guère d'autres sources de revenus.**

La région possède un potentiel patrimonial et artisanal qu'il faut préserver, valoriser et exploiter tant aux plans culturel que touristique. Il faut se réapproprié notre identité culturelle afin de dégager des services et produits culturels spécifiques susceptibles de nous distinguer sur l'échiquier national et international et ainsi mobiliser de nouveaux flux d'investissement.

Économie créative et développement durable

Le lien entre culture et tourisme identifiait une base de développement possible des territoires. Le lien entre culture et créativité ouvre de nouvelles perspectives au développement. Les nouveaux paradigmes de la nouvelle économie reconnaissent une importance renouvelée à la culture. Des recherches plus



récentes démontrent le nouveau rôle et l'importance accrue de la culture dans ce qu'est devenue l'économie contemporaine, une économie du savoir.

La nouvelle économie du savoir réfère principalement aux INDUSTRIES DE LA CRÉATIVITÉ, ce qui constitue aujourd'hui la frontière la plus avancée des activités culturelles. On accorde une place croissante à des produits culturels associant des valeurs esthétiques à leur fonction utilitaire. Ce sont des produits qui recourent de plus en plus à la créativité dans un contexte de production renouvelé (produits audiovisuels, objets de design, d'artisanat, d'art, etc.) où l'on retrouve des compétences diverses et des équipes multidisciplinaires. L'économie globale actuelle leur offre ici de nouvelles avenues en ouvrant des marchés étendus à des produits spécifiques qui proposent de nouvelles expériences culturelles ou qui s'adressent à des niches particulières ou à des clientèles spécifiques. **Avec l'apport du numérique se présentent de nouvelles approches de production et de diffusion et se dégage un nouvel espace économique où les petites nations et les communautés particulières, comme les régions, peuvent tirer leur épingle du jeu.**

Comme dit précédemment dans ce texte, plusieurs études menées dans le monde reconnaissent à la culture un rôle capital dans le développement régional et local. **Dans le contexte actuel et du potentiel à venir, la culture étant une source d'emplois, d'exportations et de revenus à l'échelon national, elle l'est de plus en plus aussi aux niveaux régional et local avec l'économie créative, en raison des technologies qui démocratisent la production culturelle et des ponts numériques qui favorisent la marchandisation et la communication vers le marché mondial.**

Dans les villes, les métropoles et les régions, la culture est également une composante essentielle du cadre de vie, une source de revenus et un levier de créativité pour la production de biens et services nouveaux. La culture est considérée comme un moteur du développement humain, tant pour la croissance économique que comme moyen de mener une vie intellectuelle, émotionnelle, morale et spirituelle plus satisfaisante, favorisant ainsi l'agrégation des cerveaux et des compétences nécessaires à l'éclosion d'une économie basée sur le savoir et la créativité.

De nombreux chercheurs et éducateurs croient que les activités créatives sont des sources d'expérience d'apprentissage positives : la pratique ou l'exposition à des formes d'activités artistiques et culturelles peuvent contribuer à améliorer les capacités de communication, promouvoir la pensée créative, développer la socialisation et améliorer la capacité d'apprentissage.

Les bibliothèques et les programmes de lecture contribuent à améliorer l'alphabétisation et l'acquisition du langage. Les activités créatives font souvent appel aux technologies de l'information et de la communication et aident à acquérir des compétences essentielles en technologie de l'information pour obtenir un emploi dans l'économie du savoir.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui l'intérêt d'équipements culturels pour la qualité de vie d'un quartier, le renforcement de l'image de marque des territoires, les retombées en emploi et revenus suscitées par l'attraction touristique des monuments, expositions et festivals. La pratique de la musique apporte des bienfaits pour l'individu tant sur les plans personnel, affectif, émotionnel, intellectuel, éducatif et professionnel, contribuant ainsi à former des citoyens davantage engagés dans le devenir de leurs collectivités.

Tous ces éléments mis ensemble, cerveaux, compétences diverses, équipe multidisciplinaire, qualité et milieu de vie, culture et créativité apportent le flux essentiel et nécessaire à l'émergence de



l'industrie créative. Notre région, pour assurer sa place dans cette nouvelle économie, doit accorder une place prépondérante à la culture et à sa main-d'œuvre spécialisée et créative.

La substance du développement local ne se réduit pas à la mise à jour d'une base strictement exportatrice, mais porte aussi sur la nécessité d'une bonne organisation des relations entre acteurs au niveau local. Les approches, en termes de projets, de partenariats, de quasi-contrats, de capital social, montrent que le développement local dépend aussi de la capacité des acteurs locaux à savoir échanger et communiquer à partir d'un système de valeurs et de normes partagé en commun. La culture, à cet égard, favorise et contribue notamment à la constitution du capital social et au développement de trois manières :

- en disséminant des influences favorables à la synergie des acteurs et la mise en œuvre des projets;
- en créant un milieu attractif pour ses habitants comme pour les visiteurs et les touristes;
- en servant de levier à la création de produits qui associent des dimensions esthétiques à la fonction utilitaire.

L'économie créative s'inscrit également dans une approche de développement durable car la culture est reconnue comme étant son quatrième pilier. Le Québec est proactif dans ce domaine en instituant son Agenda 21 de la culture reconnaissant ainsi le caractère spécifique de la dimension culturelle et son importance dans toutes les sphères de la société.

La part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie est un indicateur de développement durable reconnu au Québec permettant d'évaluer la performance d'une économie dans un contexte de développement durable. Une culture forte est le signe d'une économie forte, vivante et soucieuse des générations futures.

« La culture et ses différents modes d'expression sont intimement liés au capital social. Parce qu'elle est une assise vitale au développement de facteurs identitaires forts et au maintien du tissu social, la culture constitue un héritage à transmettre aux générations futures. Les secteurs de la culture et des communications contribuent significativement à l'accroissement de la qualité de vie et à celle du milieu de vie, de même qu'au développement économique. C'est d'ailleurs parce qu'elles favorisent l'intégration des différents groupes et permettent l'établissement d'un milieu de vie propice au mieux-être des individus et de la collectivité, que les institutions culturelles sont fréquemment parmi les moteurs de revitalisation communautaire. La comparaison de l'évolution du PIB des secteurs de la culture et des communications et de celle du PIB total permet d'apprécier la vitalité culturelle du Québec et de la situer par rapport au dynamisme de l'ensemble de l'économie québécoise. Elle donne un aperçu de l'effort global consacré au développement culturel, de même que de la participation des citoyens aux activités à caractère culturel. »
(Recueil des indicateurs de développement durable – Gouvernement du Québec).

Nous sommes désormais dans la société de l'économie du savoir et les régions comme le Saguenay - Lac-St-Jean doivent elles aussi prendre ce virage culturel afin d'accéder à une prospérité durable. À cet égard, les leaders régionaux, élus et représentants de la société civile ont un beau défi devant eux. Au terme de ce Sommet, les décideurs régionaux reconfigureront bientôt une nouvelle approche de concertation et de planification au niveau du développement régional, en étroite collaboration avec les partenaires et intervenants socioéconomiques. Il s'agit d'une étape incontournable pour RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCÈS de toute stratégie de développement dans la nouvelle économie. C'est une question de culture du développement. Nous devons travailler ensemble autour d'objectifs communs à partir d'une vision qui nous ressemble et qui nous rassemble.



Nous terminerons ce bref exposé par quelques notes complémentaires qui donneront un portrait sommaire de l'importance de la culture sur le plan économique :

- Les dépenses culturelles de l'administration publique fédérale au Québec en 2009-2010 : 1,47 milliard \$;
- Les dépenses culturelles de l'administration publique du Québec : en 2009-2010, 1 007 588 \$, en 2012-2013, 989 049 \$, une baisse de 4,6% comparativement à l'année précédente;
- Au Québec, pour l'année 2012-2013, les dépenses fiscales pour la culture s'élèvent à 356,3 M\$. Lorsque l'on ajoute ces dernières aux dépenses déclarées par les ministères et organismes de l'administration publique, les dépenses en matière de culture grimpent à 1 345,3 M\$ et représentent 166,41\$ par habitant. Les domaines Cinéma et audiovisuel (183,3 M\$) et Multimédia (134,0 M\$) sont les grands bénéficiaires des dépenses fiscales de 2012-2013. Viennent ensuite, en ordre décroissant des crédits attribués, Architecture et design (16,2 M\$), Arts de la scène (13,2M\$), Livre et périodique (8,2 M\$) puis Enregistrement sonore (1,4 M\$). Lorsque l'on tient compte de cette contribution fiscale, la part des dépenses effectuées dans le domaine Cinéma et audiovisuel constitue 17% des déboursés totaux faits en Culture et celle du Multimédia;
- Alors qu'en 1985-1986 la proportion des dépenses dédiées à la culture au Québec dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissait à 1,4%, elle a ensuite diminué pour atteindre, en 2012-2013, un seuil de 1,1% ;
- Les dépenses culturelles de l'administration publique du Québec au SLSJ en 2012-2013 s'élevaient à 19,9 M\$, soit 2 % des dépenses en culture du Québec;
- Les dépenses culturelles des municipalités du Québec représentaient en 2012, 843,1 M\$, soit 7,6% de l'ensemble des dépenses des municipalités;
- Le produit intérieur brut (PIB) aux prix de base de la culture au SLSJ en 2012 s'élevait à 211 607 M\$, comparativement à 136 446 M\$ pour l'agriculture et l'élevage et à 120 277 M\$ pour la foresterie et l'exploitation forestière;
- Selon le modèle économique intersectoriel du Québec, investir en culture crée plus d'emplois directs et indirects que les secteurs économiques suivants : la foresterie, l'agriculture, les mines, la fabrication du papier, les services publics, la fabrication de produits du bois et les établissements des soins de santé et de l'assistance sociale, entre autres;
- Les professions culturelles au Québec et au Canada attirent de plus en plus de jeunes et connaissent une progression constante depuis 20 ans;
- Les formations de base dans les professions culturelles de niveaux secondaire et collégial favorisent le retour aux études des jeunes décrocheurs;
- Le bureau régional du MCC ne dispose plus d'un budget régional d'intervention pour répondre directement aux besoins locaux de développement de la culture et ses effectifs ont diminué. Pourtant, certains ministères et services gouvernementaux (Emploi-Québec) possèdent un budget régional qui permet de fournir un soutien et un service de proximité appropriés.

Vous trouverez dans les pages suivantes nos réponses aux thèmes et questions soulevés dans le cadre du Sommet.



Sommet économique régional 2015

Thème 1 – Renforcer les conditions de succès

— Sur quels atouts et leviers économiques énoncés dans le cahier de consultation les intervenants régionaux devraient-ils miser en priorité?

Nous croyons également qu'« un milieu de vie attrayant permet d'attirer et de retenir une main-d'œuvre de qualité [...] grâce à la proximité d'une nature aux multiples possibilités, de milieux urbains, d'une offre culturelle de qualité et diversifiée » et d'un « réseau d'institutions d'enseignement professionnel et supérieur. » Il faut donc s'assurer de maintenir et de bonifier ces avantages, favoriser les études supérieures en région au niveau des professions culturelles, dont le conservatoire de musique, maintenir et bonifier les options d'études en art et culture au niveau collégial et renforcer le département des arts du l'UQAC et les écoles de formation spécialisées en région (avec option art-étude). Nous appuyons également le milieu de la musique en région qui promeut auprès du gouvernement l'enseignement obligatoire de la musique aux niveaux primaire et secondaire.

Afin de développer davantage notre milieu de vie « attrayant » en raison notamment de notre proximité d'une nature riche (forêt habitable, flore, faune, lacs, rivières, paysages, villégiature, produits du terroir, etc.), de notre culture diversifiée et de nos attraits touristiques, la région doit se donner les capacités de développer ce potentiel, au-delà de ce qui existe actuellement, en misant sur des produits et services culturels complémentaires, renouvelés ou nouveaux, qui feront appel à la mise en commun des caractéristiques propres à ces composantes, nature-culture-tourisme, sous l'angle d'une économie créative et durable et dans une perspective d'occupation efficiente du territoire, notre ruralité comme notre urbanité étant des éléments identitaires de notre région.

Pour y arriver, et à l'instar de plusieurs communautés locale et régionale au monde, le secteur économique de la culture, pris dans son ensemble (offre culturelle, filière de production, de diffusion, de création, de formation, d'exportation, de médiation), doit assumer un certain leadership de développement dans le contexte des nouvelles technologies, du numérique et de l'éclosion rapide de l'économie créative. Cette approche économique, visant l'amalgame de compétences et d'expertises diverses (le choc des cerveaux), permet la réflexion et la production de nouvelles idées qui conduisent à mettre en évidence notre identité et notre singularité à travers des services et des produits de niche se démarquant sur les marchés. Cela suppose également de revoir nos approches de travail, nos collaborations interdisciplinaires (nature, culture, tourisme) dans le but de diversifier nos produits et notre économie régionale, d'assurer une qualité de vie et d'augmenter notre pouvoir d'attraction auprès des travailleurs créatifs. Dans le contexte du plan NORD et des retombées potentielles de la région, considérant l'importance de miser sur le développement de l'économie créative et ses impacts dans la collectivité, il serait judicieux de prévoir une redevance culturelle pour alimenter un fonds régional. Nous viendrons plus loin dans le texte.

— Comment peut-on stimuler davantage l'entrepreneuriat et faciliter l'essor des PME innovantes dans la région?

Le secteur culturel est composé majoritairement de petites et moyennes entreprises. Nous croyons donc à l'importance de soutenir la petite entreprise, car elle représente une force indéniable de l'économie culturelle. Plusieurs travailleurs autonomes (arts visuels, musique, métiers d'art, comédiens, acteurs, etc.) sont de petites entreprises qui produisent, créent, vendent des produits et services culturels, mais qui assurent aussi une main-d'œuvre expérimentée des moyennes et grandes organisations artistiques et culturelles. Nous croyons, à cet égard, prioriser le maintien et le soutien des travailleurs salariés et autonomes du secteur, ainsi qu'assurer la création de nouveaux emplois afin de soutenir les efforts de développement des organisations culturelles innovantes dans un contexte de développement d'une économie créative. En symbiose avec le secteur de l'éducation, nous voulons favoriser également l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail par des mesures proactives et en collaboration avec les entreprises culturelles; octroyer un statut fiscal adapté aux travailleurs autonomes (ex : crédit d'impôt pour jeunes diplômés) concernant les rentes et une assurance-collective particulière pour la culture; offrir du perfectionnement accru pour intégrer, entre autres, auprès des travailleurs des compétences en travail collaboratif et



créatif afin d'appuyer l'émergence de notre économie créative. Le CRC offre déjà des services en formation continue depuis 2001 et entend développer des mesures nouvelles à cet égard dans un avenir rapproché.

— **Quelles sont les actions que peuvent poser les MRC et la Ville de Saguenay afin de favoriser le développement économique de leur territoire?**

Dans l'esprit de développer l'économie créative, les décideurs régionaux auront la tâche de mettre en place des mesures afin de favoriser et de susciter l'émergence de collaboration régionale, de maillage d'expertise et de compétences dans un contexte de travail collaboratif et créatif. Le CRC entend être proactif à ce sujet. En terme de développement régional et, considérant la disparition de la CRÉ, nous nous attendons à ce qu'ils mettent en œuvre rapidement une nouvelle instance qui agira d'office de lieu de concertation pour les intervenants régionaux de l'ensemble des secteurs économiques. Le CRC, à titre de représentant du secteur culturel régional, entend poursuivre la concertation régionale à travers ses mandats qui sont en cours en vertu du diagnostic régional en culture de 2013 et de ses orientations organisationnelles dans un contexte d'occupation du territoire et de développement durable.

— **Comment aider les PME régionales à profiter pleinement de la relance du Plan Nord et de la stratégie maritime?**

Dans le contexte du plan NORD et des retombées potentielles pour la région, considérant l'importance de miser sur le développement de l'économie créative et ses impacts dans la collectivité, il serait judicieux de prévoir une redevance culturelle pour alimenter un fonds régional en culture qui servira à soutenir l'investissement et le déploiement d'une nouvelle économie créative.

Thème 2 – Consolider et accroître les secteurs structurants

— **Comment peut-on maximiser les retombées économiques générées par les quatre secteurs traditionnels (forêt, aluminium, agriculture-agroalimentaire et tourisme)?**

- Voir plus loin.

— **Comment améliorer la viabilité des entreprises forestières et en augmenter les retombées?**

La forêt représente un élément identitaire fort de notre région et un atout économique depuis la colonisation du royaume. Ce joyau régional est peu valorisé auprès de la population locale et des touristes comme bien patrimonial, écologique, paysager et économique dans toutes ses spécificités. Nous croyons qu'il serait pertinent d'ériger un espace (musée, centre d'interprétation, espace mixte culturel) voué à l'interprétation des spécificités de la forêt dans une perspective patrimoniale, environnementale, autochtone, faunique, flore et économique. Cet espace, dans un contexte d'économie créative, devrait intégrer d'autres composantes culturelles et sociales afin d'en faire un lieu à la fois un lieu laboratoire, citoyen, culturel, artistique et économique tourné vers le futur. Ce serait là une contribution évidente de la culture à la promotion et la consolidation de la nouvelle économie forestière. La compréhension de la dynamique forestière, de ses origines à aujourd'hui, auprès de la population et des touristes favoriserait la prise en charge collective de ce joyau et son devenir.

— **De quelle manière peut-on renforcer davantage le secteur de la transformation de l'aluminium et celui des équipementiers spécialisés?**

La grande industrie apporte beaucoup à la région, il va sans dire. Ses apports économiques traditionnels (création d'emplois, redevances gouvernementales, etc.) sont certes appréciés par les collectivités mais dans la nouvelle économie créative les joueurs économiques de cette envergure sont davantage interpellés à tisser d'autres collaborations avec l'environnement humain. La nouvelle économie permet d'agglomérer du capital social, qui n'est pas négligeable à l'heure des médias sociaux et des technologies et qui obligent tous les acteurs de la société à vivre une nouvelle proximité. À cet égard, nous croyons que la grande entreprise (RTA, Résolu, Hydro-Québec, etc.) peut jouer un rôle actif dans le développement de cette économie créative en contribuant une juste part dans notre Fonds Culture. Par ailleurs, nous croyons également que la commandite auprès des organisations culturelles représente un investissement social et économique important pour le maintien de nos acquis en région, car n'oublions pas que la



culture est une source de qualité de vie et d'attractivité auprès des touristes et des investisseurs. Nous croyons que la grande entreprise devrait davantage soutenir l'économie culturelle régionale au niveau de la commandite.

— **Comment améliorer la mise en marché des produits du créneau de l'agriculture nordique?**

Nous croyons que l'émergence d'activités culturelles dans lesquelles sont associés produits culturels, produits du terroir ou forfait, alliant ces deux produits, profiterait à l'industrie du tourisme. Beaucoup de touristes culturels apprécient les destinations où expériences culturelles et gastronomiques sont au rendez-vous. Par exemple, une foire Art, boissons et victuailles du terroir serait un mariage probablement apprécié des locaux et des visiteurs. À cet égard, il serait pertinent de favoriser l'émergence de projets collaboratifs au niveau régional avec les producteurs agricoles, agroforestiers ou jardiniers.

— **Quels sont les efforts à déployer pour accroître le dynamisme du secteur touristique?**

Notre texte d'introduction aborde la question du jumelage tourisme et culture et des impacts de la culture dans l'industrie touristique. À notre avis, nous devons poursuivre les efforts déployés en produits de tourisme culturel, spirituel ou autres qui contribuent à l'attrait touristique et qui favorisent l'économie locale et régionale. C'est un volet sur lequel le Fond Culture se penchera en raison du potentiel économique du tourisme culturel.

Thème 3 – Développer de nouveaux piliers

— **Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région**

Le CRC entend favoriser l'émergence de l'économie créative qui contribuera à renforcer aux niveaux local et régional le secteur culturel et son positionnement aux niveaux national et international. Le secteur culturel, en pleine mutation en raison de l'émergence des nouvelles technologies et du numérique, doit prendre le virage et transiter vers la nouvelle économie créative. Considérant que la culture apporte des retombées sociale et économique aux collectivités locale et régionale, nous croyons que la culture doit être reconnue à sa juste valeur et être considérée comme un pilier important de notre économie régionale. Nous croyons également, dans le contexte de l'économie créative, que les secteurs touristique et agroforestier et que le concept de forêt habitée, participent grandement à un renouvellement des possibles économiques.

— **Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?**

Le secteur culturel est formé d'une multitude d'organismes et d'individus, sous la forme de petites organisations (entre 2 et 15 employés) et de moyennes (plus de 15 employés), ce tableau étant complété par un fort contingent de travailleurs autonomes spécialisés. Lors de notre dernier diagnostic en culture réalisé en 2013, l'exercice de consultation a mis en évidence l'importance de notre main-d'œuvre en culture, de l'apport considérable des travailleurs autonomes, de l'expertise et des compétences de travailleurs qualifiés et expérimentés nécessaires aux organisations culturelles et artistiques du territoire, des conditions de travail de ces travailleurs, des difficultés de rétention de la main-d'œuvre, le développement des compétences pour maintenir notre compétitivité sur les marchés, des mesures gouvernementales d'insertion professionnelle inefficaces et inadaptées pour les jeunes travailleurs culturels et pour le secteur, sans compter le défi de la relève organisationnelle et du renouvellement du bénévolat des organismes.

Parmi les cinq enjeux retenus lors du diagnostic, nous accordons une grande importance au développement des ressources humaines en culture en raison de leur impact et de leur apport à notre économie; nous porterons également une attention particulière pour le patrimoine culturel régional en raison de sa plus-value touristique, son potentiel dans le contexte de l'économie créative et son apport à l'identité de la région. En misant principalement sur ces deux éléments économiques de la culture, et sans négliger les autres enjeux, nous bâtissons sur des valeurs sûres – main-d'œuvre et patrimoine – qui auront des répercussions sur notre secteur et l'ensemble de la communauté régionale, le vivant et le passé s'unifiant dans une même logique de développement du futur.



— **Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?**

Nous proposons quelques pistes de travail sur lesquelles nous orienterons nos actions prochainement :

- réaliser un plan d'action régional et quinquennal en culture avec les partenaires régionaux et les représentants de secteurs économiques, sur la base du diagnostic régional en culture et sur l'approche de l'économie créative, qui se traduira dans une entente-cadre régionale de développement en culture avec les instances gouvernementales et les partenaires régionaux;
- constituer un Fonds Culture régional pour assurer la mise en œuvre du plan quinquennal;
- créer avec les outils technologiques actuels et, considérant que les données socioéconomiques régionales dans le domaine de la culture sont fragmentaires et parsemées, il sera nécessaire pour soutenir et accompagner notre développement culturel, en tenant compte des particularités de notre territoire, de créer une plateforme géomatique qui recueillera les données nécessaires à la compréhension de la dynamique socioéconomique du secteur culturel;
- axer nos principales actions en culture sur le capital humain (travailleurs salariés et autonomes, bénévoles, petites organisations), force première du secteur culturel;
- revaloriser et exploiter davantage le potentiel de notre patrimoine régional (matériel, immatériel, site, paysager) et le caractère francophone de notre région;
- reconnaître au secteur culturel un rôle social et économique important en région qui contribue à la qualité de vie, qui rend les collectivités fières de leur identité et attractives pour les travailleurs et qui stimule l'émergence de l'économie créative ;
- soutenir le virage vers une économie créative qui s'inscrit dans la logique des nouvelles technologies et du numérique et qui façonnera l'économie du futur.
- assurer que le CRC et le secteur culturel soient partie prenante dans le cadre des mesures qui seront mises en place pour assurer le suivi du Sommet.

Nous remercions les responsables du Sommet économique régional 2015 de porter une vive attention à notre mémoire.